

Énergie

provinces la question des interconnexions, ou des réseaux. Jusqu'ici, les provinces n'ont pas cessé de considérer cette question comme concernant leurs services utilitaires. En un sens, c'est aux divers services utilitaires provinciaux qu'il appartient de débrouiller le problème. Tant que nous ne serons pas invités à participer au dialogue, nous n'aurons d'autre moyen, pour influencer sur les accords sur les réseaux ou les interconnexions, que les mesures du genre de celles qui ont déjà été prises, c'est-à-dire les prêts conditionnels et les subventions. J'espère que les premiers ministres de la région atlantique vont s'intéresser de plus près aux avantages que la coopération peut apporter en ces domaines, et j'espère qu'ils vont s'engager de plus en plus à économiser l'énergie. Car en matière d'économie de l'énergie, la tâche revient pour une bonne part aux provinces, et les députés le savent bien. Il faut qu'elles envisagent l'adoption de normes de construction et d'isolation thermique pour les maisons ainsi que des vitesses maximums à observer sur les routes et des normes d'éclairage dans les bâtiments. En ces domaines, nous pensons être en mesure de leur fournir une utile assistance.

M. Forrestall: Où en êtes-vous, à Ottawa, avec vos normes d'éclairage?

M. Gillespie: Nous espérons également définir avec les provinces les affectations d'emploi des combustibles exposées dans le document de la stratégie énergétique. Nous désirons voir élargir les applications de l'énergie nucléaire, du charbon et de l'énergie marémotrice. Nous nous sommes engagés, quant à nous, à collaborer avec les provinces. J'invite les députés d'en face à nous prodiguer les suggestions précises. J'invite les députés fédéraux des provinces atlantiques à ne ménager aucun effort auprès de leurs gouvernements provinciaux pour les inciter à agir en ce sens.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question?

M. l'Orateur adjoint: Le député de Halifax (M. Stanfield) ne peut poser sa question que s'il y est autorisé.

M. Gillespie: Bien sûr.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai plusieurs questions à poser au ministre. J'admets qu'il faut agir plus énergiquement encore que le gouvernement fédéral en matière d'économie d'énergie. Mais je me demande comment cela va résoudre le problème qui se pose actuellement à l'industrie de la Nouvelle-Écosse. J'admets que Petro-Canada cherche du pétrole au large de nos côtes, et j'espère qu'elle en trouvera. Mais je me demande comment cela va faire baisser le prix de l'électricité en Nouvelle-Écosse.

J'admets que la taille des groupes électrogènes influe énormément sur les prix de revient. Le ministre prétend-il qu'il faudrait abandonner les groupes électrogènes construits en Nouvelle-Écosse depuis 10 ou 20 ans, depuis que le réseau de la Nouvelle-Écosse a été relié à celui du Nouveau-Brunswick avec l'aide du gouvernement fédéral il y a près de 20 ans? Il existe entre les réseaux une interconnexion que le ministre ne connaît peut-être pas. Propose-t-il d'abandonner certaines des petites usines construites naguère afin de réduire le coût de l'énergie électrique? Voilà en réalité la question. En outre, ai-je raison de supposer que le ministre ne recommandera pas cette année, ni au cours des quelques années à venir, de méthodes pour régler ces problèmes mais qu'il compte entièrement sur des solutions à long terme mises au point avec les provinces intéressées. Est-ce la position du ministre?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, le député a posé une série de questions. J'y répondrai de mon mieux. La straté-

gie à long terme pour la production d'énergie électrique est la suivante: Elle doit se fonder sur une plus grande efficacité. Cela signifie l'accès à des groupes plus importants et cela veut dire également des interconnexions.

M. Stanfield: Mais il existe des interconnexions. Dois-je comprendre que c'est là la solution à long terme du ministre?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, si l'honorable représentant désire que je poursuive le débat je le ferai avec plaisir. J'essayais de dire succinctement qu'on doit avoir accès à des groupes plus vastes et qu'il importe d'avoir des interconnexions. Je ne pense pas que les interconnexions existantes suffisent pour répondre aux besoins à long terme des régions de l'Atlantique et à mes yeux cela comprend Terre-Neuve et le Labrador. Je ne sais pas si l'honorable représentant inclue ces trois régions du Canada. Peut-être pas.

La deuxième chose que j'ai fait valoir c'est que l'énergie nucléaire est une source d'énergie très importante pour l'avenir; les coûts de l'énergie nucléaire nécessaires à la production d'électricité n'augmentent pas aussi vite que pour le charbon ou d'autres combustibles fossiles qui sont soumis à l'influence d'un cartel. Il y a probablement lieu de comparer le coût de l'énergie produite par les centrales hydro-électriques qui exigent de fortes concentrations de capitaux au départ, et celui de l'énergie nucléaire. Voilà pourquoi, à mon avis, l'énergie atomique est très importante pour l'avenir du Canada, y compris la région atlantique.

● (1630)

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, la stratégie de l'énergie pour le Canada récemment proposée à la Chambre par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) a été accueillie avec une vive déception et un certain désabusement dans la région atlantique, car cette stratégie n'envisage pas ni n'évalue vraiment la grave incidence des coûts accrus de l'électricité pour les consommateurs déjà victimes des effets d'un déphasage régional chronique.

Les députés se souviendront que les habitants de la région atlantique où les salaires dans de nombreux cas sont inférieurs d'un tiers à la moyenne nationale, ont été parmi les premiers à se ressentir du programme anti-inflation du gouvernement quand la compagnie Irving a osé hausser les salaires de ses employés au-delà des indicateurs. Certains citoyens de la région atlantique, notamment en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard font face à des hausses d'électricité de 200 à 300 p. 100 et ils n'ont absolument aucun espoir d'obtenir en compensation des majorations salariales. Il importe que les députés des provinces atlantiques rendent leurs collègues à la Chambre conscients de la situation et, à mon avis, il est indispensable que toute stratégie de l'énergie pour le Canada comporte une discussion approfondie de cette situation pour être d'envergure nationale. Tenter d'éluider le problème équivaut à dire à la population des provinces Maritimes de se remettre à brûler du bois ou du charbon.

On a besoin comme jamais auparavant d'une direction éclairée de la part de nos chefs fédéraux et provinciaux et d'une plus grande objectivité et compétence technique chez tous les professionnels qui doivent envisager nos perspectives énergétiques à longue et à courte échéance. Par rapport à d'autres pays, nous sommes chanceux que nos problèmes consistent à faire un choix entre les diverses sources d'énergie et à élaborer des politiques d'exportation pour